

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réflexion sur l'avenir de notre système de santé Question écrite n° 11944

Texte de la question

Mme Marie-Noëlle Battistel attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur sur la démarche engagée par des médecins concernant l'avenir de notre système de santé et de soin. Un collectif de 1 350 médecins de toutes spécialités et de toutes les régions de France ont interpellé la ministre sur la situation du système de santé dans notre pays. Conscients du contexte financier difficile actuel, le collectif s'inquiète de la capacité des médecins à remplir les missions de service public dont ils ont la charge dans un contexte où la vision comptable et financière prévaut parfois sur la qualité du soin. Soulevant à la fois les dysfonctionnements du système hospitalier comme celles de la médecine de ville ou de campagne, ils plaident pour une vision ambitieuse qui s'appuie sur le principe fondateur de la sécurité sociale selon lequel chacun cotise selon ses moyens et se soigne selon ses besoins. Pointant du doigt les conditions de travail des médecins, comme des équipes médicales et paramédicales, les médecins insistent sur leurs conséquences pour le traitement du aux malades. Ils souhaiteraient pouvoir être associés aux réflexions annoncées par le Président de la République lors de la dernière réunion du Parlement. Ayant sollicitée une rencontre le 18 septembre 2017, puis relancée le 15 juin dernier ils s'étonnent de ne pas avoir reçu de réponse à leur demande de rencontre. Elle l'interroge pour savoir si une réponse à cette demande légitime peut être apportée.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Noëlle Battistel

Circonscription: Isère (4e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11944 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 septembre 2018, page 7746

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)